

**Coincé entre la N4, l'E411 et le chemin de fer, quel sera l'avenir du Bois Robiet ?**

## Humblet : « Je n'ai pas voté ce point »

**Sébastien Humblet est formel : il n'a pas voté le point Robiet. Une erreur dans le PV ?**

Sébastien Humblait pouvait-il voter les points « Bois Robiet » alors que selon ses propres dires, il est « en affaires » avec l'un des propriétaires. « Je suis le conseil de la société Nonet mais pas pour les dossiers de recouvrement de créances », précise le mandataire. « Comme je suis président de séance, ce n'était pas vraiment possi-

*ble pour moi de me retirer des débats. Mais je n'ai pas vraiment participé. »*

Par contre, pour le vote, Sébastien Humblet est formel. « Je n'ai pas pris part », assure-t-il. « Dans le PV de séance, il y a une erreur en parlant d'un vote majorité contre opposition. Ce n'était évident vu le brouhaha dans la salle, ce soir-là. Mais personnellement, je l'assure, je n'ai pas voté. Et les images captées pourraient d'ailleurs le prouver. Par ailleurs, s'il y

*a une erreur dans le PV, elle pourra encore être modifiée ce lundi, lors de l'approbation, en début de séance du conseil. »*

Le président du conseil rappelle aussi que sa voix, comptabilisée ou non, n'aurait pas fait basculer la décision. « Le point serait passé avec ou sans mon vote », souligne le mandataire. « Si Ecolo n'a que cet argument-là pour appuyer son recours, c'est vraiment très peu de chose... » **S.HQ.**